

### EDITORIAL

#### Soutien à nos associations dans un contexte budgétaire contraint

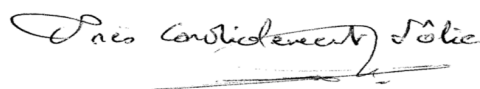
Au cours de mon discours prononcé lors de la cérémonie des vœux, et retranscrit dans ce flash infos, j'ai souligné l'importance de nos associations sportives, culturelles et sociales qui, tout en nous permettant de nous évader du quotidien, contribuent à construire le lien social de la commune, « un lieu où on est les uns avec les autres et pas seulement les uns à côté des autres ».

Dans l'obligation de redresser une situation budgétaire et financière préoccupante, l'Etat a adopté un budget 2025 réduisant les crédits des politiques concernant le tissu associatif dont les conséquences risquent de se répercuter en cascades sur les différentes aides financières accordées aux associations par les différents financeurs (Etat, Région, Département).

Dans ce contexte, les communes, qui elles ne peuvent présenter un budget déficitaire, seront malgré tout directement ou indirectement contraintes de participer à l'effort de redressement de la France et de restreindre certaines dépenses ou de les compenser par des recettes nouvelles sans avoir recours à la fiscalité.

Toutefois la Municipalité, à l'écoute de ses associations, maintiendra une politique d'aide directe ou en nature afin d'encourager le bénévolat au service des membres associatifs.

C'est aussi dans cet esprit que nous entreprendrons la réhabilitation du stade municipal en 2025.



**Gérard ABBAS,**

**Maire de Fains-Véel**

**Vice-Président de la CA Meuse Grand Sud**

**Vice Président du Conseil Départemental**



**L'équipe contribuant à la réalisation des flash-infos  
(Concepteurs-rédacteurs-correcteurs-imprimeurs-pliers-distributeurs...)  
vous présente ses meilleurs voeux 2025.**

**Une interrogation, une demande, une consultation...**

**Rendez vous sur le site internet : <https://www.fains-veel.fr>**

### SOMMAIRE

Editorial (p1)

Discours des vœux du Maire  
du 10/01/2025 (p2)

Compte rendu des conseils  
municipaux 18/10, 29/11 et  
30/12/2024 (p 6-7)

Collecte des ordures  
ménagères et du tri (p8)

Commémoration du 11/11/24  
(p9)

Saint Nicolas (p10)

Affouages et nouvelle  
enseigne de coiffure (p11)

Père Noël et repas + colis  
pour les aînés (p12)

ILGC, collecte de sang et  
centre aéré d'automne (p13)

Orchestre d'harmonie et  
audition (p14)

Salon d'automne et marché  
de Noël (p15)

AG d'associations (p16)

Données pluviométriques et  
planning balayeuse (p17)

Erratum agenda, poème,  
concours dessin (p18)

Festival bandes dessinées  
(p19)

Manifestations 2025 (p20)

## VŒUX DU MAIRE (Discours du 10/01/2025)

**M. Christian ROBBE-GRILLET Secrétaire Général de la Préfecture**  
**M. Stéphane FURLANI, Lieutenant et chef du centre de secours**  
**Mmes et Mrs les élus,**  
**Mmes et Mrs les Présidentes et Présidents d'Associations,**  
**Mmes et Mrs les Chefs d'Entreprises, Artisans, Commerçants et Professions Libérales,**  
**Mmes et Mrs,**  
**Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,**  
**Chers amis,**



La cérémonie des vœux est une tradition bien agréable qui nous permet de nous retrouver. Elle m'offre l'occasion de vous saluer, de dresser le bilan de l'année écoulée, d'évoquer les grands projets structurants de la commune en cours ou à venir mais aussi, de remercier les nombreux bénévoles engagés dans nos associations tout au long de l'année.

Comme nos nombreux instants de convivialité qui rythment l'année, cette cérémonie participe à renforcer ce lien qui nous unit et nous invite, chaque début d'année, en regardant collectivement vers l'avenir, à souhaiter le meilleur à celles et ceux qui nous entourent.

C'est le premier vœu que je formule ce soir : que 2025 vous offre le meilleur.

Avant tout, vous me permettrez de saluer avec gratitude les élus qui m'entourent et de les remercier pour leur implication quotidienne à votre service.

Disponibles, certains sont là, chaque jour en mairie, pour gérer avec le personnel communal le quotidien de la commune.

Je veux à nouveau devant vous saluer leur engagement.

Vous me permettrez aussi de remercier chaleureusement les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence ce soir.

Dans le tourbillon du temps et le quotidien effréné de nos vies, je veux être avant tout positif tout en restant conscient de la réalité dans laquelle nous vivons et des différentes crises en France et à travers le monde.

L'année écoulée a été pour le moins contrastée.

Aussi, je préfère retenir les deux grands événements au rayonnement planétaire qui nous ont enthousiasmés et rendus fiers de notre Pays

Partout en France, l'accueil chaleureux du public lors du passage de la flamme olympique a démontré que cet événement était attendu avec engouement et fierté à la fois.

Les Meusiennes et Meusiens ont eu la chance d'accueillir la flamme le 29 juin grâce notamment à Jérôme Dumont, président du Conseil Départemental qui fut moteur pour entraîner tout le département dans cette aventure.

Les Offices municipaux des Sports de Bar-le-Duc, Fains-Veel et Ligny-en-Barrois ont unis leurs efforts pour que le passage de la flamme soit un jour de fête populaire et sportive avec l'adhésion de nombreux bénévoles issus du milieu sportif ou non.

L'avènement des jeux olympiques avec une cérémonie d'ouverture sur la Seine dévoilant la grandeur et la beauté de Paris, close en apothéose par Céline Dion chantant « L'hymne à l'amour » depuis la tour Eiffel, a donné le top départ des Jeux.

Ils se sont déroulés sur des sites aux allures de cartes postales, comme le beach-volley devant la tour Eiffel, le tir à l'arc aux Invalides, l'escrime au Grand Palais, l'équitation au château de Versailles ou le cyclisme à travers Montmartre,

Les championnes et champions français y ont collectionné 64 médailles dont 16 en or, à l'image du nageur Léon Marchand ou en bronze comme les frères Félix et Alexis Lebrun pour le Tennis de Table, provoquant de nombreux nouveaux adeptes dans nos clubs locaux, comme peuvent en témoigner Catherine et Franck Germain.

La France a fini au très beau score de 5<sup>ème</sup> au classement des nations.

Les JO ont agi pour les Français comme une parenthèse enchantée dans une période politique et économique trouble et incertaine.

La magie s'est poursuivie jusqu'au 8 septembre avec la fin des Jeux paralympiques qui ont aussi connus un engouement rare.

Une organisation sans couac qui s'attire les louanges de la presse internationale et des athlètes, et qui plus est, avec un résultat excédentaire sur le plan financier. Bravo Monsieur Tony Estanguet, patron du comité d'organisation des Jeux Olympiques 2024 à Paris

Toujours dans l'émerveillement de l'année 2024 s'est achevée avec la réouverture de Notre-Dame, cette cathédrale, plus belle que jamais et dont les cloches retentissent à nouveau dans le ciel de Paris.

Cinq ans et huit mois après un incendie ravageur qui avait médusé des millions de personnes à travers le monde, Notre Dame a accueilli le 7 décembre lors d'une cérémonie, de nombreux chefs d'Etat ou de gouvernement.

L'emblème gothique de Paris a retrouvé ses charpentes et sa flèche, reconstruites à l'identique, la blondeur d'origine de sa pierre et la sonorité unique de son grand orgue qui avait réchappé au brasier du 15 avril 2019.

Financé exclusivement par des donations, ce "chantier du siècle" a mobilisé 2 000 professionnels qui, avec fierté et passion, ont travaillé avec art, comme leurs ancêtres à la reconstruction de cet édifice.

J'en profite pour mettre à l'honneur nos entreprises Meusiennes qui ont participé à ce chantier du siècle : l'entreprise Lebras Frères dont le siège social est à Belleville, Europe échafaudages, Gonzato-Gepelec, Lorraine-Energie, SME, Laurent SARL, Setecba Ingénierie, Petitjean, Stein.

Oui, ces deux événements ont permis de montrer la richesse de notre pays, la diversité de notre patrimoine, la qualité de notre artisanat, la force et l'unité de tout un peuple et les vertus de notre art de vivre à la française.

Ce sont ces rendez-vous qui rendent la France plus forte, plus fière et rassemblent tout un pays. Et cette unité est nationale, car ces Jeux ont été les Jeux de la France entière avec tous ses territoires et Notre Dame avec son passé et son histoire appartenant à toute la nation.

Pour autant, l'année 2024 se termine dans un contexte d'incertitude jamais vu du fait de l'instabilité politique dans laquelle notre pays, vous le savez, est plongé depuis le résultat des élections Européennes de juin dernier, suivies par des législatives inattendues.

Notre pays s'est révélé divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement présents au sein même de l'Assemblée nationale attisées par quelques personnalités désinhibées.

Dans cette vie politique qui privilégiant l'intérêt personnel à l'intérêt général, la commune reste un repère.

Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement.

Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Comme le clamait Victor Hugo, « c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».

Si les tensions sont présentes au sein de la « Maison France », nous les maires et élus locaux, essayons de tenir, soutenir, amortir afin que cette belle maison qui se fissure parfois ne craque pas.

Nous, les élus locaux, servons au mieux nos communes.

Ainsi pour la première fois, l'État commence l'année sans budget, à la suite du déficit des comptes de la Nation atteignant un niveau énorme et très dangereux de 6,1 % du PIB soit 162 milliards d'euros, avec un endettement vertigineux de 3 228 milliards d'euros.

Mais tout cela a bien sûr des conséquences sur nos collectivités. A l'annonce d'une ponction financière drastique nous sommes aujourd'hui dans une inconnue budgétaire inédite.

Lorsque, d'ici quelques semaines ou quelques mois, l'État se sera enfin doté d'un budget, nous connaîtrons le sort exact réservé à nos collectivités.

Et c'est alors que nous pourrons ajuster et j'espère alléger les efforts que nous devons engager.

Cependant, je tiens à vous rassurer.

Le sérieux avec lequel nous gérons notre collectivité me permet de vous garantir qu'en 2025, il n'y aura aucune hausse d'impôts et que nous serons en mesure d'assurer la continuité des services publics municipaux, certes avec des adaptations, et d'assurer aussi la poursuite de nos investissements.

A l'heure où commence la nouvelle année, permettez-moi de jeter avec vous un regard sur l'année 2024 qui vient de s'achever et au cours de laquelle nous avons agi pour la qualité de la vie, la sécurité des déplacements et l'embellissement de notre environnement.

Je pense à la réhabilitation de la chaussée de l'Avenue de la Vaux MOUROT entre ses carrefours avec l'Allée Sainte Catherine et celui de l'Avenue de la Guédotte intégrant la création d'espaces de stationnement en chicane destinés à apaiser la circulation routière.

Je pense aussi au trottoir côté impair de la rue d'Egremont réhabilité depuis le carrefour avec la rue de Combles en direction de Couvonges jusqu'au droit de la dernière maison aboutissant sur l'aménagement d'un chemin piétonnier conduisant au cimetière de Véel facilitant et sécurisant la circulation piétonne.

Cette rue a également bénéficié d'un effacement total des réseaux aériens avec le renforcement de son éclairage public en LED améliorant la sécurité tout en recherchant des économies d'Énergie.

J'évoquerai également l'abattage d'une zone boisée d'une distance de 250 mètres sur 40 mètres de profondeur rue de Bégarenne, destiné à garantir la sécurité des automobilistes et piétons empruntant cette voie par vents violents.

Je n'oublierai pas de citer le début des travaux de réhabilitation de l'îlot Mairie-Ecole-Maternelle, qui certes perturbent le quotidien des riverains, mais aussi la circulation de transit.

La suspension de ces derniers travaux depuis plusieurs semaines est due, d'une part, à l'obligation de modifier l'emprise au sol de la future garderie périscolaire et celle du nouveau hall d'accueil de l'école maternelle et d'autre part à l'obligation de compléter les études de sol selon les normes en vigueur pour s'assurer de la stabilité future du bâtiment à construire, alors que l'immeuble de la Mairie bien plus imposant en surface et en tonnage, repose sur des fondations traditionnelles et a fait la preuve de sa stabilité depuis sa construction.

Servir sa commune, c'est permettre à chaque génération d'y vivre sereinement.

Concernant la petite-enfance, en 2025 nous mettrons à la disposition des enfants de maternelle une cour entièrement repensée, avec une végétalisation plus intense apportant fraîcheur en été, avec un préau plus accueillant, mais aussi avec un hall d'accueil plus confortable pour leurs parents.

Accompagner au mieux nos enfants de maternelle et nos élèves de l'école élémentaire pour leurs activités périscolaires c'est les accueillir dans des locaux adaptés.

En 2025, nous finaliserons la réhabilitation de la façade côté cour de l'école élémentaire.

Selon la demande, nous pérenniserons, avec notre prestataire la Ligue de l'Enseignement, l'ouverture de notre centre de loisirs pendant les périodes des vacances de printemps, d'été et d'automne.

Concernant les Seniors, après une longue période de gestation, le projet « Ages et Vie » de 16 studios, ayant reçu l'aval du Conseil Départemental et dont le permis est en cours d'instruction devrait se concrétiser en 2025 avec l'acquisition de l'emprise foncière appartenant au Centre-Hospitalier et le démarrage des travaux.

La commune prendra en charge l'aménagement de la voirie et sa gestion

Accompagner au mieux nos Seniors c'est leur offrir un parcours résidentiel répondant à l'évolution de leurs besoins, tout en leur permettant de rester résident à Fains-Veel.

Servir et faire rayonner Fains-Veel, c'est l'embellir et l'entretenir avec soin. En 2025, nous poursuivrons notre programme de réaménagement pour certaines de nos rues. Je pense évidemment à l'allée Sainte Catherine et les parkings des cimetières de Fains et Véel, fortement dégradés.

Nous entreprendrons avec l'aide du CAUE les études et concertations nécessaires à la requalification de la rue de l'Eglise à Véel dans l'esprit de l'aménagement réalisé place de l'Eglise.

Servir et faire rayonner sa ville, c'est aussi préserver la qualité de son patrimoine bâti.

La politique de l'habitat que nous menons avec la Communauté d'Agglomération de Meuse Grand Sud vise notamment à éradiquer les logements insalubres et à favoriser leur rénovation. Avec l'OPAH l'ambition est de fournir aux propriétaires l'ensemble des leviers permettant de rénover ces logements vétustes et d'offrir à leurs locataires des conditions de vie meilleures.

Or, ce dispositif prend fin le 16 juin, cependant tous les dossiers déposés avant cette date seront menés à terme.

La Communauté d'Agglomération travaille actuellement avec le PETR du Pays Barrois sur la mise en place d'une Convention de Pacte Territorial France Rénov' qui doit prendre le relai de ce dispositif.



Dans ce cadre la Communauté d'Agglomération et la Commune de Fains-Véel reconduiront leurs dispositifs d'aides à la rénovation des façades en souhaitant qu'un nombre plus conséquent de propriétaires se saisissent de cette opportunité pour embellir notre Commune.

Nous poursuivons notre collaboration avec l'Office Public de l'Habitat pour acquérir et démolir les immeubles 4 rue de Véel et 2 rue du Cachon afin d'édifier un ensemble de 8 logements dont le permis de construire a été déposé le 30 décembre.

Concernant cette opération je remercie le service de l'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération qui nous prête son concours pour mettre en place une Déclaration d'Utilité Publique, procédure d'expropriation nécessaire à l'acquisition du 4 rue de Véel.

Servir et faire rayonner sa ville, c'est également adapter nos équipements aux usages de nos concitoyens.

La restructuration attendue du stade municipal devrait démarrer au printemps prochain.

Sa rénovation est un projet qui concerne l'ensemble des habitants, toutes générations confondues. La totalité des disciplines sportives et de loisirs présentes sur la commune sont concernées, ainsi que les activités sportives des écoles.

Pour finir, c'est un équipement adapté, sécurisé, modernisé qui sera proposé à tous.

En vous présentant mes vœux, je veux remercier le monde économique, dans les bourrasques que nous connaissons, de continuer à y croire et à créer des emplois.

Je veux saluer et également remercier les présidents d'association.

Ces associations, sportives ou culturelles, c'est tout ce qui donne un peu plus de couleurs à la vie : qu'elles soient là pour nous faire vibrer ou porter les couleurs de notre ville, pour nous permettre de nous évader par la danse, le chant, la musique, le spectacle, la lecture, des associations d'entraide, de soutien aux seniors, à la cause du bien-être animal.

C'est ce qui permet à chacun de pouvoir vivre sa passion, de trouver ou de rencontrer des femmes et des hommes avec lesquels il y aura quelque chose à partager, à construire.

C'est ça, une commune, un lieu on est les uns avec les autres et pas seulement les uns à côté des autres.

Je veux Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, à travers vous, avoir des mots de remerciement pour les services de l'État, particulièrement pour nos forces de sécurité.

Je pense aux pompiers, aux gendarmes, aux policiers, à tous ceux qui nous défendent, y compris ceux qui ne portent pas l'uniforme.

Je ne voudrais pas conclure sans avoir une pensée à ceux qui sont confrontés à des difficultés et particulièrement aux Français de Mayotte qui souffrent.

Puissent 2025 leur apporter réconfort et jours meilleurs.

Je vous souhaite une année 2025 sur le plan individuel qui soit à la hauteur de vos espérances.

Je vous souhaite des moments de joie.

Je nous souhaite des moments de célébration et de communion, des moments où, malgré la morosité, les inquiétudes évoquées, on se rappelle qu'il n'y a pas de force plus grande que celle de l'optimisme et de l'espérance.

Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la tolérance, de la solidarité et qu'elle vous apporte sérénité, bonheur, joie de vivre et santé afin de pouvoir en profiter et partager.

**Très bonne et heureuse année 2025 à toutes et à tous et Vive Fains-Véel**



**Gérard ABBAS**  
**Maire de Fains-Véel**  
**Vice-Président de la CA Meuse Grand Sud**  
**Vice Président du Conseil départemental**



# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18/10/2024

*Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité, sauf celui de la mise en place d'exonérations fiscales à destination des entreprises du territoire adopté avec une abstention.*

## **AVENANT N°1 AU MARCHÉ « Effacement des réseaux secs - rue d'Egremont 2<sup>ème</sup> tranche »**

Diverses modifications, d'un montant total de 13 102,60 € HT, changent le montant du marché de 63 724,27 € HT à 76 826,87 € HT qui reste cependant inférieur à l'estimation de 87 448,00 € TTC.

## **CHANGEMENT DE STATUT JURIDIQUE ET REPRISE DE LA MAITRISE D'ŒUVRE (Marchés rue d'Egremont, 2<sup>ème</sup> tranche « Effacement des réseaux secs et requalification des trottoirs »)**

À la suite de la liquidation judiciaire du bureau d'étude ECLAIR CONCEPT, maître d'œuvre, il a été conclu avec le bureau d'étude BETCO Ingénierie pour la continuité des marchés en cours deux conventions d'un montant de 1 415,05 € (Effacement des réseaux secs) et 1 921,79 € (requalification des trottoirs).

## **AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE AVEC L'ALSACIENNE DE RESTAURATION**

Prolongation d'un an du marché public de livraison de repas au restaurant scolaire.

## **APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE AVEC LA CAF**

Cette convention fixée pour une période de 4 ans permettrait à la commune de percevoir une recette de la CAF à raison de 0,15 centimes d'euros par heure existante de l'année de référence 2023.

## **VALORISATION DES CHARGES SUPPLEMENTIVES 2023**

Mise en application l'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant aux collectivités de fournir la liste des concours attribués par la commune sous forme de prestations en nature et de subventions.

## **FRANCE RURALITE REVITALISATION - MISE EN PLACE D'EXONERATIONS FISCALES A DESTINATION DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE**

Le Conseil Municipal, vu l'article 73 de la loi de finances pour 2024 N° 2023-1322 du 29/12/2023, décide d'exonérer de cotisation de taxe foncière sur les propriétés bâties les immeubles rattachés à un établissement remplissant les conditions pour bénéficier de l'exonération prévue à l'article 1466G du code général des impôts, dans les mêmes proportions et pendant la même durée que celle-ci.

## **REMBOURSEMENT DE LA CARTE DE TRANSPORT DE L'AGENT COMMUNAL**

Remboursement d'un montant de 80 € à M Alain Bukovatz, qui a réglé de manière personnelle la carte de transport nécessaire à l'accompagnatrice des enfants dans le bus scolaire.

## **LANCEMENT D'UNE ETUDE PORTANT SUR LE PERIMETRE DELIMITE DU MONUMENT HISTORIQUE**

Le conseil municipal décide de faire modifier le périmètre de protection existant autour du monument historique de l'église Sainte Catherine et sollicite l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) de la Meuse, l'Architecte des Bâtiments de France et la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud pour la conduite d'un dossier des Périmètres Délimités des Abords (PDA) sur la commune de Fains-Veel.

## **APPROBATION DE LA BASE ADRESSE LOCALE**

Le Conseil Municipal approuve la base adresse locale de la commune, composée de 64 voies, 7 toponymes, et 1020 numéros d'immeubles.

## **PROGRAMME DES COUPES A MARQUER PAR L'ONF POUR L'EXERCICE 2025/2026**

Inscription à l'état d'assiette et mise en vente des coupes des coupes réglées et non réglées (parcelles n° 9, 18B, 19r, 27,31 et chablis (parcelles diverses).

## **ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN APPARTENANT A L'INDIVISION BIZOT**

Il a été décidé d'acquérir la parcelle N°166, section AM sise au lieudit « Nolières » d'une superficie de 3 ares 34 centiares sur la base de 0,23 € le m<sup>2</sup>, soit 76,82 €.

## **PERSONNEL COMMUNAL (Emploi de directeur d'établissement de l'enseignement artistique)**

Le conseil municipal a validé la transformation d'un emploi de directeur d'établissement artistique de 2<sup>ème</sup> catégorie à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 21 h00 (21/35<sup>ème</sup>) à compter du 1/11/2024. La rémunération s'effectuera sur la base des indices correspondants au 3<sup>ème</sup> échelon du grade de directeur d'établissement artistique de 2<sup>ème</sup> catégorie (IB 668 IM 562).

## **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MEUSE GRAND SUD**

Validation du projet de statuts modifiés visant à mettre ceux-ci en conformité avec la législation en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## **RENOUVELLEMENT DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE ET HORAIRES APPLIQUES A LA RENTREE DU 2/09/2024**

Le conseil municipal sollicite la dérogation pour la rentrée du 1<sup>er</sup> septembre 2024 du renouvellement de l'organisation du temps scolaire sur 4 jours (lundi - mardi - jeudi et vendredi). Il autorise, après accords des chefs d'établissement et des conseils d'école, les horaires : 8h35 / 11h35 - 13h35 / 16h35 pour l'école maternelle et 8h30 / 11h30 - 13h30 / 16h30 pour l'école élémentaire.

## **INFORMATION :**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MEUSE GRAND SUD :** Le conseil municipal donne acte de la présentation du rapport d'activité 2023 de la C.A. Meuse Grand Sud consultable sur le site internet de la commune [www.fains-veel.fr](http://www.fains-veel.fr).

**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER :** La commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les bâtis sur terrain propre : 3 rue de Fains section 542 AX de 14a 88ca pour 190 000 €.

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/2024

*Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité, sauf celui de l'achat de parcelle au centre hospitalier de Fains-Véel adopté à 18 voix pour et 1 contre*

### ACHAT DE PARCELLE APPARTENANT AU CENTRE HOSPITALIER BAR-LE-DUC - FAINS VÉEL

Le Conseil Municipal a décidé l'acquisition des parcelles suivantes appartenant au Centre Hospitalier de Bar-le-Duc - Fains-Véel (AK 392 de 11 ares 69 centiares au prix de 28 € le m<sup>2</sup> soit 32 732 € destiné à l'implantation d'une maison médicale et AK 394 de 11 ares 61 centiares au prix de 28 € le m<sup>2</sup>, pour la partie à titre onéreux dont la surface reste à définir et à l'euro symbolique pour la partie restante qui sera classée dans le domaine public de la commune) et la réalisation d'une voie communale d'une surface d'environ 696 m<sup>2</sup> reliant la rue Dèmoget à la voirie existante à l'intérieur du Centre Hospitalier.

### DEMANDE DE SUBVENTION 2025 AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL AU TITRE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de fonctionnement pour son école de musique communale auprès du Conseil Départemental au titre de l'exercice 2025.

### RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL) – ACTUALISATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise d'étendre à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 le RIFSEEP, part IFSE, et part CIA, aux contractuels des catégories A (Filière culturelle) et C (Filière administrative) assurant des missions de gestion administratives et comptables.

### LOCATION DES BAUX RURAUX ET RÉCUPÉRATION DES TAXES FONCIÈRES 2024

Les 73 parcelles totalisant 48 ha 05 ares louées à 11 exploitations agricoles procurent un revenu de location de 6 009,69 € et 427,47 € de récupération de taxes foncières.

### LOCATION 2025 DES JARDINS LIEUDIT « AISANCES DE NONCHALON

Les locations de jardins ont fait l'objet d'un recensement précis ainsi que d'une mise à disposition écrite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le montant, n'ayant pas été révisé depuis l'année 2019, a été réévalué en 2024 à hauteur de 40 €. Il est décidé de maintenir le montant annuel de cette location à hauteur de 40 € pour l'année 2025 avec une émission des titres sur l'exercice 2025.

### TARIFS 2025

Il est décidé de maintenir les tarifs fixés en 2024. Ils concernent l'occupation de l'espace public, le centre de loisirs, les concessions du cimetière, la location des salles communales et l'usage des salles pour activités physiques.

### DÉCISION MODIFICATIVE N° 01/2024 – BUDGET GÉNÉRAL

Afin d'équilibrer les dépenses globales prévisionnelles sur la section de fonctionnement il convient de transférer la somme de 16 000 € du chapitre 011(charges à caractère général) au chapitre 012 « charge de personnel ».

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30/12/2024

*Le dernier conseil municipal de l'année 2024 s'est réuni dans la mairie de Véel selon la tradition depuis la fusion entre les 2 communes. Tous les dossiers inscrits à l'ordre du jour ont été adoptés à l'unanimité.*

### RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE 2025

La ligne de trésorerie de 300 000 € contractée auprès de la banque du crédit mutuel est reconduite pour une année.

### EXÉCUTION DU BUDGET PRIMITIF 2025 AVANT SON ADOPTION

Autorisation est donnée par anticipation au vote du budget 2025, d'engager, de liquider et de mandater des crédits d'investissement dans la limite de 25 % des crédits d'investissement ouvert au budget primitif 2024 pour un montant de 243 690,66 €.

### DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2025 SUR TRAVAUX DE L'ÎLOT MAIRIE / ÉCOLE MATERNELLE

Lors des travaux de réhabilitation de l'îlot mairie - école maternelle débutés sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024, les entreprises ont relevé des problématiques justifiant des interventions complémentaires dont notamment la sécurisation des accès et les gains énergétiques. Le coût de ces travaux estimés à 57 755,90 € HT seront inscrits au budget 2025 avec une sollicitation d'une subvention de l'état dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) 2025 à hauteur de 60 %.

### ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN (N° 0490, section AC)

La Société Civile Immobilière « De la rue Saint-Christophe » représentée par M. Guy JANNY propose à la commune l'achat de la parcelle N° 490, section AC, sise au lieudit « Cugnot », d'une contenance de 2a 51ca située à l'extrémité du parking communal de la salle de la verrerie. L'acquisition de cette parcelle est validée et la transaction se réalisera par acte administratif sur la base d'un euro symbolique.

### CONVENTION AVEC LE CENTRE HOSPITALIER DE BAR LE DUC/FAINS VÉEL

L'ancien CHS de Fains-Véel et la commune avaient convenu que cette dernière mettait à disposition du CHS les moyens humains et matériels pour effectuer la tonte des tombes du CHS situées dans le cimetière de Fains. Considérant le changement de la partie signataire consécutif à la fusion de l'ancien CHS de Fains-Véel avec l'hôpital de Bar-le-Duc, il est nécessaire de conclure une nouvelle convention actualisée.

### PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION DES RISQUES (document unique)

La réalisation de l'amélioration des conditions de travail pour l'exercice 2023 s'élève à 4 953,46 € hors formation. Le programme prévisionnel pour 2025 s'établit à 4 218,00 € auquel s'ajoutera le coût des formations.

# COLLECTE DES DECHETS SUR LA COMMUNE DE FAINS-VEEL

Les habitants de la commune ont été destinataires, dans leurs boîtes aux lettres, d'un calendrier 2025 retraçant les modalités de collecte des déchets (ordures ménagères et tri). Cependant ce calendrier généré par la Communauté d'Agglomération « Meuse Grand Sud » affiche des erreurs !

## **Aussi, les jours de collectes sont inchangés**

**(Attention ne pas confondre jour de collecte  
et jour de sortie des bacs)**



## **JOURS DE COLLECTE DES BACS D'ORDURES MENAGERES**

**Tous secteurs confondus (Fains et Véel) :**

**Jeudi matin semaine impaire (sortir le bac la veille au soir soit mercredi pour 19 h)**

## **JOURS DE COLLECTE DES BACS JAUNES (TRI)**

**Secteur coté pompiers (1) :**

**Mercredi journée chaque semaine (sortir le bac la veille au soir soit mardi pour 19 h)**

**Secteur coté Mairie y compris Véel (2) :**

**Mercredi soir chaque semaine (sortir le bac mercredi pour 19 h)**

### **(1) Liste des rues concernées pour le secteur coté pompiers :**

Chemin des Bateliers ; Ecluse N° 42 ; Rue des Jardiniers ; Rue de la Gare ; Avenue de la Libération ; Rue et Impasse de la Verrerie ; Route de Mussey ; Chemin de Pisseloup ; Allée Pré-Lecomte ; Rue St Christophe ; Rue Sous Cugnot ; Rue Sous Lambelloup ; Chemin les Vignes Vitières ; Rue des Valottes ; Chemin des Romains.

### **(2) Liste des rues concernées pour le secteur coté Mairie y compris Véel :**

Rue de Bar ; Rue de Bégarenne ; Rue du Cachon ; Rue du Château ; Rue et Impasse des coteaux ; Rue Demoget ; Chemin des Guillets ; Rue Haute de Véel ; Rue de Heurtebise ; Rue Joseph Dress ; Rue de la Chalaide ; Avenue de la Guedotte ; Place de la Mairie ; Avenue de la Vaux Mourot ; Rue et Impasse du Moulin ; Avenue de Nolières ; Rue du Presbytère ; Rue des Pressoirs ; Rue et Impasse de Rondeval ; Allée Ste Catherine ; Avenue des sources ; Rue du Stade ; Rue de Véel ; Chemin du Haut-Bois ; Impasses de Chervoie, des Vergers, de la Pigeonnière. Toutes les Rues et Impasses du village de Véel.

**Pour rester informés en temps réel des informations concernant Fains-Véel N'hésitez pas à consulter notre site internet (<https://www.fains-veel.fr>)**



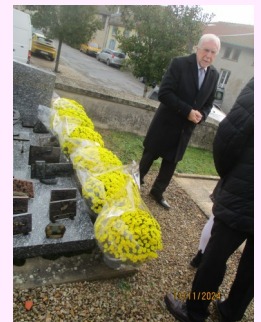
# COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

## Réunis par le souvenir (monument aux morts)

Le maire Gérard Abbas, adjoints et membres du conseil municipal, conseil municipal des jeunes enfants, anciens combattants, porte-drapeaux, orchestre d'harmonie, écoles maternelles et élémentaires, pompiers du centre de secours de Fains-Véel, présidents d'associations et citoyens se sont réunis au monument aux morts pour commémorer l'armistice.



Le traditionnel verre de l'amitié, offert par la commune, s'est déroulé salle Rostand.



## MINUTE DE SILENCE AUX VICTIMES DE MAYOTTE

Elus et salariés de la commune ont rendu un hommage national aux victimes du cyclone Chido qui a ravagé le département de Mayotte le 14 décembre 2024.



# SAINT NICOLAS (6/12/2024)



M. le Maire, je vous présente  
« Père Fouettard »



Les indiens protègent St Nicolas



Après le discours et le message de bienvenue du Maire, le traditionnel feu d'artifice tiré au dessus de l'église a ravi le nombreux public avant la distribution des bonbons offerts par la commune.

Saint Nicolas a défilé sur son char avec son acolyte le père fouettard, l'orchestre d'harmonie, les jeunes sapeurs pompiers, les enfants et adultes, le tout sous la surveillance des petits indiens et indiennes !



Feu d'artifice au dessus de l'église



Foule sur la place de la Mairie

La compagnie Bulles de rêve a entraîné les enfants dans une aventure rythmée de danses et de chants. « Couac et Pantin ont enthousiasmé les enfants »

Saint Nicolas a fait une visite surprise, aux élèves des écoles de la commune qui assistaient, salle Rostand, au spectacle « L'étrange hiver de Couac ».



St Nicolas au balcon



Les jeunes sapeurs pompiers (JSP)

## ATTRIBUTION DES AFFOUAGES

Samedi 18 janvier 2025, Michel Rousselot Maire délégué de Vél en charge de la forêt, en présence de Bernard Marsat et Anthony Trichot représentant de l'ONF, a réuni les 14 affouagistes inscrits pour le tirage au sort des lots d'exploitation.



Affouagistes et élus attentifs !



Le nombre d'affouagistes est en légère hausse par rapport à 2024 (11 affouagistes).

Avant la distribution des parcelles, les consignes de sécurité et règles en vigueur ont été rappelées.

M. Trichot a détaillé les modalités des travaux à réaliser dans les bois communaux.

L'exploitation des affouages se déroulera sur les parcelles 214/17.

Seuls les arbres marqués d'un trait rouge devront être abattus. Ces travaux sont interdits les jours de chasse, à savoir les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'à fin février 2025.

## UNE NOUVELLE ENSEIGNE DE SALON DE COIFFURE

Avec la réouverture du salon situé 50 rue du Château à Fains-Vél sur la nouvelle enseigne « Créa Tif » par Mme Tiffany Faxel, la commune retrouve ses 3 salons de coiffure.



Après plusieurs années d'expérience, Mme Tiffany Faxel, coiffeuse diplômée d'un CAP et d'un BP de coiffure, a ouvert son propre salon. Elle propose des prestations de coiffure mixte pour adultes et enfants, ainsi que la taille de barbe traditionnelle.

Les vendredis et samedis, Amélie Rusé, esthéticienne forte de douze années d'expérience intervient au salon sur rendez-vous..



Les 2 autres salons installés sur la commune sont :  
Alexandra coiffure - 29 rue du Château  
Salon de Caroline - 6 Avenue de la Libération

## PERE NOEL DE PASSAGE A VEEL



Samedi 21/12/24 en mairie de Vél, le père Noël a remis les cadeaux aux heureux gagnants des jeux initiés par la commune lors de la fête du 13 juillet sur la place (lâchers de ballons et détermination du nombre de fusées tirées lors du feu d'artifice).



## REPAS OU COLIS DE NOEL POUR LES AINES

La municipalité avait prévu du « sur-mesure » pour ses aînés (+ de 70 ans), les laissant décider de participer au repas ou bien de recevoir un colis à leur domicile. Les 2 formules ont été mises en place mais les bénéficiaires ne pouvaient évidemment opter que pour un seul choix.

80 colis Duos et 140 colis Solos, ont été distribués par des élus et bénévoles.

Discours du Maire Gérard Abbas au repas :

« Ce rendez-vous annuel permet aux participants de se retrouver et d'échanger des souvenirs et plaisanteries dans une ambiance chaleureuse »



Distribution des colis (22/12/2024)

"La Commune de Fains-Vél compte 444 personnes âgées de 70 ans et plus. La doyenne présente aujourd'hui est Madame REMY Geneviève, (née en avril 1934). Notre doyen ici présent est Monsieur FENAUX Jean, (né en 1937). 70 personnes de « 70 ans et plus » se sont inscrites au repas, qui, accompagnées de leur conjoint, portent le nombre de convives à 80 personnes.

9 personnes dont 4 couples ont dû se désister cette semaine, suite à problèmes de santé, nous aurions dû être 89."



La Doyenne et le Doyen sont récompensés

L'animation musicale a été assurée dans un premier temps par les accordéonistes finnois, puis par le groupe Duo Hello et la partie restauration par le traiteur local.



Les aînés sur la piste de danse



Repas aux verreries (20/10/2024)

## INSTANCE LOCALE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE (ILCG)

Présentes sur tout le territoire Meusien, les Instances Locales de Coordination Gériatrique (ILCG), association Loi 1901, offrent des services adaptés aux seniors, chacune avec ses spécificités. La Meuse en compte 27 toutes en réseaux en lien avec la Direction de la solidarité du Conseil Départemental. **Fains-Véel fait partie de l'ILCG du secteur de Bar le Duc et ses environs.** L'ILCG au slogan dynamique de « l'enthousiasme au rendez-vous » propose des activités diverses et variées (gym douce, révision du code de la route, conférence des notaires sur les successions/donations, ateliers mémoire, théâtre, initiation au self-défense, rencontres...) ainsi que la diffusion d'informations utiles à chacun. Pour recevoir ces informations diffusées par L'ILCG, s'inscrire gratuitement auprès de **Mme Chantal Dillmann (10, rue vieille côte de Behonne 55000 Bar Le Duc), Téléphone : ( 07 50 68 99 79) - Mail : [ilcg.bar-le-duc@orange.fr](mailto:ilcg.bar-le-duc@orange.fr)**, Vous recevrez la lettre trimestrielle, (courrier ou mail) avec les activités et animations à venir, ainsi que les coordonnées des services sociaux avec leurs possibilités d'aides. Des plaquettes explicatives sont disponibles à l'accueil de la Mairie de Fains-Véel.



**Contact sur la commune de Fains-Véel : Mme Catherine Antoine, secrétaire adjointe de l'ILCG de Bar-le-Duc et ses environs ; conseillère municipale à Fains-Véel.**

## COLLECTES DE SANG EN 2025

**SAUVER DES VIES - Les dons de sang permettent de soigner un million de personnes chaque année**



Les collectes en 2025 sont prévues les jeudi 10 avril et 11 septembre de 16h à 19h30 salle Rostand, place de la mairie à Fains-Véel. (Lors de la dernière collecte (12/09/2024) nous avons accueilli 48 personnes, 37 ont donné dont 1 nouveau).

## CENTRE AERE D'AUTOMNE

Le centre aéré d'automne (21/10 au 25/10) réalisé dans les infrastructures de la commune bien adaptées tant en confort qu'en nombre et avec des encadrants de qualité a ravi les 23 enfants inscrits.



Les activités très diverses et variées ont enchanté les enfants (Petits jeux, cuisine, défis, recherche des fantômes, activité manuelle, balade en forêt, création d'émotion, sortie à la ferme de Woimbey...).



### Dates centres aérés 2025

**Printemps :**

**Du 7/04/2025 au 11/04/2025**

**Été :**

**Du 7/07/2025 au 22/08/2025**

**Automne :**

**Du 20/10/2025 au 24/10/2025**



## ORCHESTRE D'HARMONIE

Dimanche 8 décembre, salle des Verreries un concert a rassemblé les orchestres de Fains-Véel et Revigny/Ornain avec 40 musiciens pour un répertoire varié et inédit : Le concert a débuté avec Ross Roy, une œuvre d'ouverture impressionnante, suivi de Danzon N° 2, danse mexicaine teintée de solo lyrique de clarinettes partie dynamique à la trompette. Un medley de musiques rock anglo-saxon des années 60 a fait danser le public, avant de clore cette première partie avec Candide Overture, œuvre classique déchaînée de Leonard Bernstein.



La seconde partie a débuté avec Elisabeth, issu de la comédie musicale retraçant la vie éprouvante et sombre de Sissi, Impératrice d'Autriche. Une pièce tantôt lyrique, tantôt dynamique avec Towards the Western Horizon, suivie de Symphonic Rock, medley rassemblant les plus grands tubes de Queen et Genesis. Et pour finir, un petit tour dans les tubes Pop-Latino des années 90 avec Enrique Iglesias et Ricky Martin.



Plus de 270 personnes ont applaudi chaleureusement les musiciens, avec un bis bien mérité.

L'orchestre s'est également produit les 11 janvier à Beurey/Saulx, 18 janvier à Velaines, et 19 janvier à Revigny/Ornain.

## AUDITION DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Samedi 14 décembre l'audition de l'école de musique finnoise, salle Rostand a permis aux apprentis musiciens, jeunes et moins jeunes, de présenter leur travail de ce début d'année.

Au programme : 4 duos et 1 trio de guitare, jouant des musiques de Noël, jusqu'à la Czardas de Monti - 1 élève en trompette qui a interprété 2 morceaux - Greenleeves joué par 2 violons - fly me to the Moon remarquablement chanté, et accompagné par un arrangement très efficace - pour finir, 2 morceaux du répertoire Rock (Another brick the wall / sunday bloody sunday) joué par plus d'une dizaine d'élèves (classe de chant/classe de guitare/basse/batterie).

Le public ravi a applaudi chaleureusement ces talents.

Félicitation aux élèves pour leur travail !



## SALON D'AUTOMNE

Le traditionnel salon d'automne organisé par l'Office Municipal de la Culture et des Loisirs (OMCL) et la municipalité, a attiré de nombreux visiteurs dans la salle des verreries très appréciée pour ce genre de manifestation.



Peintures, objets en bois flotté, céramiques, lainages, sculptures en métal, jouets en bois fait mains... Les enfants n'ont pas été oubliés avec un atelier jeux.



A l'occasion du vernissage, le maire a remercié tous les exposants et bénévoles en précisant que ce rendez-vous de l'automne était désormais très attendu du public.

## MARCHÉ DE NOËL

Samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre, l'association AFA Les Sources a organisé la 25e édition de son marché de Noël à la salle des verreries avec une trentaine d'exposants, uniquement d'artisans créateurs.

Un grand choix d'objets, notamment pour la décoration (objets en céramique, figurines en bois, tableaux, bijoux, bonnets et châles pour affronter l'hiver, figurines pour agrémenter la table de Noël, livres...) étaient proposés aux visiteurs.

Lors de ces 2 jours, animés par Pascal Muller, ancien Finnois et ancien musicien de l'harmonie municipale locale, qui a diffusé de la musique et joué du saxo, le public est venu nombreux

Les gourmands se sont régalés de crêpes, gaufres et vin chaud.



Une Finnoise exposant ses céramiques.

Comme de coutume, l'association a reversé la participation des exposants ainsi que le produit des ventes (gaufres, crêpes, vin chaud...) au profit du Téléthon, pour un montant de 600 €.

Nous ne pouvons que féliciter les bénévoles de l'AFA pour cette action et animation dans la commune.

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'AFA (31/01/2025)

Sous la présidence de Jean-Claude Pierrard, l'assemblée générale de l'association AFA Les Sources s'est déroulée salle Rostand. Il a remercié les présents et les bénévoles pour leur engagement à animer les différentes sections de l'association (marche-randonnée, VTT, gym-fit, danse roumaine et couture). Le rapport d'activité et financier a été approuvé à l'unanimité.

Patrick Vannesson, 2ème adjoint, après avoir excusé le maire, a félicité l'association et ses bénévoles pour les activités déployées et la reprise de la « Houblonnière » qui dynamisent la commune.



**La houblonnière se déroulera le 23 mars 2025. Rendez vous au stade !**

## ASSEMBLEE GENERALE DES AVEF (31/01/2025)



Le club AVEF, affilié à Générations Mouvement s'est réuni le 31/01/2025 en assemblée générale. Le quorum étant atteint, le président M. Thierry Geoffroy a ouvert l'assemblée et a d'abord remercié les invités, Patrick Vannesson 2ème adjoint, et Lydie Cordier, présidente de la Fédération Meusienne de Générations Mouvement. Il a ensuite demandé une minute de silence pour 2 adhérents décédés en 2024. Les rapports d'activités et financiers ont été adoptés à l'unanimité et le président a repris une expression du président national, selon laquelle « *les clubs affiliés sont des STARS' (solidarité, tolérance, amitié, responsabilité)* »

Parmi les activités un voyage est prévu dans le Finistère en 2025 et à Sainte-Maxime dans le Var en 2026. Pour clôturer cette AG, Patrick Vannesson a renouvelé le soutien de la commune au club et Lydie Cordier a ensuite félicité la bonne marche de l'association.

## ASSEMBLEE GENERALE DE L'OMS (06/02/2025)

Les 10 associations présentes ont voté à l'unanimité le rapport d'activité et le bilan financier présentés respectivement par les adjoints Alain Bukovatz et Patrick Vannesson.

Au constat de la faible affluence des dernières manifestations de l'OMS la prochaine fête du sport se déroulera samedi 5 juillet 2025 mais uniquement l'après midi avec un projet de repas pour les bénévoles au club des ULM.

Avant le pot de l'amitié, Patrick Vannesson trésorier de l'OMS et 2ème adjoint a rappelé les efforts financiers réalisés par la commune avec la future réhabilitation du stade, le montant des subventions versées et la participation supplétive supportée par la commune au profit des associations.

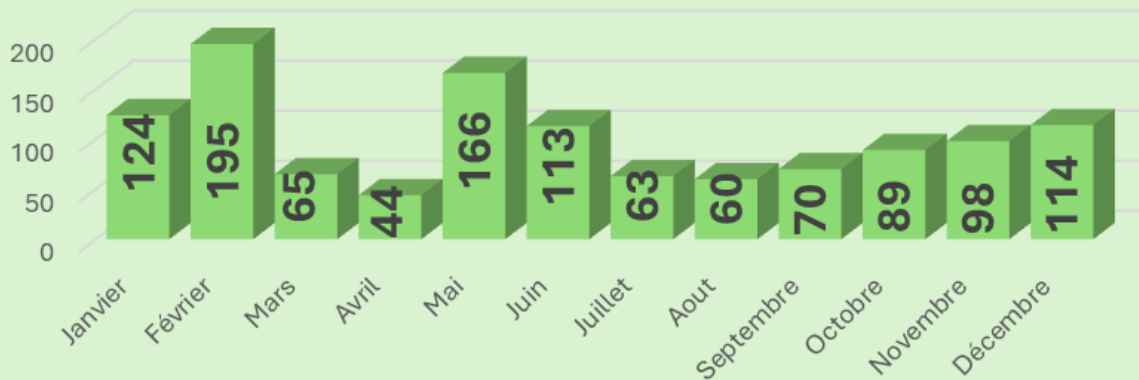


*Pour information : La 3ème réalisation "Terre de sport" encadrée par l'OMS de Bar le Duc se déroulera à Longeville en Barrois le 21 juin 2025.*



## DONNEES PLUVIOMETRIQUES

Pluviométrie à Fains-Véel (Hauteur en m/m)  
Données transmises par un habitant de Fains-Véel



Document à titre informel sans valeur juridique

Les journées du 18 et 19 novembre 2024 sont les plus pluvieuses de l'année avec 75 m/m en 48 h

## PLANNING 2025 DU BALAYAGE DES TROTTOIRS

Jeudi 13 mars

Vendredi 14 mars

Mercredi 11 juin

Jeudi 12 juin

Mardi 16 septembre

Mercredi 17 septembre

Mercredi 12 novembre

Jeudi 13 novembre

Mercredi 17 décembre

Jeudi 18 décembre



Passage de la balayeuse  
rue de Véel le 19/12/2024

Le balayage des caniveaux de la commune a été renouvelé à l'entreprise SUEZ pour 2025.

**Rappel des règles de civilité et de bonne conduite :**

Le balayage, désherbage et déneigement des trottoirs... incombent aux riverains.

Le stationnement est interdit sur les caniveaux et en bordure de trottoir pendant la tranche horaire du balayage.

Des panneaux d'interdiction peuvent être mis en place ponctuellement à cet effet et le non respect est une infraction passible d'une contravention

**Attention ! Les dates de passages sont susceptibles d'être modifiées par l'entreprise SUEZ. Vous en serez avertis par nos supports information**  
Site internet <https://www.fains-veel.fr> ; Application city-All ; Flash-Infos

## ERRATUM AGENDA

Page 16 de l'agenda 2025 « rubrique envie de bouger » le texte concernant la section rando loisirs du club AEL Fains-Véel a été supprimé à tort suite à un problème de conception indépendamment de notre volonté.

La commune confirme toujours l'existence et le dynamisme de cette association efficacement dirigée par M. Gérald Lefebvre.

Le texte qui aurait dû paraître dans l'agenda :

**Rando-Loisirs (Affiliation à la Fédération Française de Randonnée Pédestre). RDV chaque dimanche au stade de Fains à 8h30.**

**Contact : M. Gérald Lefebvre  
☎ : 06 75 86 59 82**

## BONJOUR M. HIVER (Poème de Mme Pierre)

Était-ce par une folle tempête échevelée,  
Qui mugissait, rugissait, râlait,  
Était-ce lorsque les corbeaux lugubres,  
Tournoyaient dans les airs,  
Ou quand les arbres désolés pleuraient  
Sur la fougère,  
Qu'à pas de loup, vous êtes venu frapper  
A la porte, Monsieur HIVER ?  
Ou bien encore ? Quand dame nature portait  
Sa robe blanche,  
Quand le givre auréolait les branches, de  
Couronnes de diamants,  
Et que le soleil les illuminait de mille  
Flamboiements,  
Était-ce un jour de la semaine ou bien  
Un dimanche ?...  
Ce dont je me souviens, c'est que ce si  
Bel automne,  
Paré d'ambre, de pourpre, d'or et de lumière,  
S'était envolé avec ses feuilles en  
Ronde monotone,  
Pour vous faire place, à grand regret,  
Monsieur HIVER !...



## CONCOURS DE DESSIN (Date limite 24 mars 2025)



Réalise une planche de BD (1 à 6 cases) ou une illustration, où tu mettras en scène Astérix le gaulois (sorti de ton imagination) et/ou ses amis. Le thème est libre. Exposition des dessins sur le lieu du festival, vote du public, nombreux lots.

## Astérix le Gaulois fête ses 65 ans



bullesenbarrois.2018@gmail.com  
Bulles en Barrois 10 impasse des vergers 55000 Fains-Véel

# FAINS-VÉEL 29 et 30 MARS 2025



Salle des verreries, 2 rue Saint Christophe



## FESTIVAL BULLES EN BARRIS

### BANDES DESSINÉES LIVRES D'ILLUSTRATIONS

Sam, Dim : 10h/18h - Entrée gratuite  
Dédicaces, expositions, bouquinistes, libraire, jeux, ateliers, buvette



LERROY Peinture



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DU 1ER SEMESTRE 2025

**Ce calendrier prévisionnel est susceptible de modifications.  
Vous en serez avertis par consultation régulière via  
Site internet : <https://www.fains-veel.fr> ; Application city-All ; Flash-Infos**

08/02/2025 : Audition école de musique / Salle Rostand

09/02/2025 : Marché Local / Place de la Mairie / Salle Rostand

15/02/2025 : AG des anciens combattants / Salle Rostand

22/02/2025 : Saint Valentin / AVEF



09/03/2025 : Marché Local / Place de la Mairie

22 et 23/03/2025 : Concert /Chorale / Verreries

22/03/2025 : Journée Propreté sur la commune de Fains-Veel

23/03/2025 : Houblonnière / AFA / Stade et territoire de la commune

29 et 30/03/2025 : Festival Bandes Dessinées / Bulles en Barrois

06/04/2025 : Carnaval / OMCL / Place de la Mairie / Stade

10/04/2025 : Don du sang / Salle Rostand

13/04/2025 : Marché Local / Place de la Mairie

19 et 20/04/2025 : Répétition orchestre / Verreries

26/04/2025 : Comédie Finnoises / Verreries



08/05/2025 : Commémorations / Monuments aux Morts

11/05/2025 : Marché Local / Place de la Mairie

17 et 18/05/2025 : Exposition de peintures (Béatrice Haag) / Verreries

23 et 24/05/2025 : Exposition de peintures (Béatrice Haag) / Verreries

24/05/2025 / Concert Musique / Verreries

07/06/2025 : Gala de danse / A Fains on danse / Verreries

08/06/2025 : Marché Local / Place de la Mairie

14/06/2025 : Comédie Finnoise / Verreries

18/06/2025 : Commémorations / Monuments aux Morts

28/06/2025 : Fête de la musique / Place de la Mairie



05/07/2025 : Fête du sport / OMS / Stade